



ACTU AGRIVOLTAÏSME

Les nouvelles de la FFPA à destination des décideurs publics

NOVEMBRE 2023 - N°2

ÉDITO

Alexandre BARDET
Président de la FFPA

L'agrivoltaïsme est à un moment charnière de son développement. Après une loi qui a donné la priorité au projet agricole, la filière agrivoltaïque travaille depuis plusieurs mois avec les ministères et l'administration pour définir un cadre réglementaire qui permette le développement de cette pratique agricole en France.

Pour faire avancer sereinement les réflexions autour du projet de décret et permettre une adaptabilité des projets agrivoltaiques aux projets agricoles des agriculteurs et à la réalité de leurs exploitations, il est important de rappeler quelques fondamentaux

Nous agriculteurs, nous paysans, sommes des entrepreneurs. Face à la réalité de la déprise agricole, de la volatilité du marché, du changement climatique, amener de la résilience est fondamental et notre secteur a toujours su trouver des solutions pour s'adapter. Cela dans un seul objectif : garantir une souveraineté alimentaire et fournir aux françaises et aux français une alimentation de qualité.

Et alors que l'accès au foncier est le premier frein à l'installation de jeunes agriculteurs, l'agrivoltaïsme se positionne comme l'une des solutions qui peut répondre à cet enjeu. Le constat est donc clair : nous aurions tort de nous priver d'outils qui peuvent répondre à ces enjeux.

Comme l'ont demandé les pouvoirs publics depuis plusieurs mois, la filière se responsabilise, et de nombreux groupes de travail transpartisans sont menés. Si le cadre réglementaire ne permet pas une agilité dans la réalisation des projets agrivoltaiques, s'il n'accepte pas qu'une grande diversité d'exploitations en culture, en élevage ou en maraîchage est en capacité d'accueillir une technologie qui entre en résonance avec elle, s'il n'acte pas une période transitoire dans son application, alors nous nous serons trompés.

Ne nous trompons pas et laissons-nous l'opportunité de voir nos projets émerger !



LES ASSISES FRANÇAISES DE L'AGRIVOLTAÏSME

1^{ER} DEC. 2023
CENTRE DES CONGRÈS DE TOURS

Un événement organisé par la Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques



L'ÉVÈNEMENT CLÉ

La Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques (FFPA) est fière d'annoncer la tenue de la première édition des Assises Françaises de l'Agrivoltaïsme, le 1er décembre prochain. Un événement d'envergure qui se déroulera au Centre des Congrès de Tours !

Après une année marquée par des avancées institutionnelles significatives pour l'agrivoltaïsme en France, il est temps de faire le point sur l'état de la filière. Les discussions porteront sur divers sujets cruciaux, tels que le développement des projets, le nouveau cadre réglementaire, le rôle de l'agrivoltaïsme dans l'atteinte des objectifs de production d'énergies renouvelables, ainsi que son acceptabilité dans les régions.

Les Assises seront structurées en quatre séquences distinctes, chacune mettant en lumière différents acteurs de la filière agrivoltaïque.

Au programme, la présentation de projets locaux conçus par les agriculteurs, une table ronde réunissant les développeurs de projets agrivoltaiques, l'analyse des décrets d'application issus de la loi du 10 mars 2023, ainsi que le point de vue des acteurs institutionnels locaux sur les projets agrivoltaiques. Cette journée offrira une vue d'ensemble complète de l'agrivoltaïsme en France. De nombreux acteurs institutionnels seront présents afin de pouvoir échanger avec agriculteurs et énergéticiens et co-construire les conditions pour un développement durable de l'agrivoltaïsme.

Ne manquez pas cette occasion de plonger au cœur de l'avenir de l'agrivoltaïsme et de contribuer à son développement durable et éthique.

Les Assises Françaises de l'Agrivoltaïsme promettent d'être un événement incontournable pour tous les acteurs de cette filière en pleine expansion !

SALON INNOV-AGRI D'OUTARVILLE : LA FFPA REPRÉSENTÉE !



Après une année à travailler avec la filière agrivoltaïque afin de promouvoir une vision agricole de cette nouvelle pratique, la FFPA s'est rendue du 5 au 7 septembre dernier au salon Innov-Agri pour échanger sur l'agrivoltaïsme. 4 ateliers thématiques ont été animés par nos experts sur divers sujets allant de la diversification au partage de la valeur, en passant par la contractualisation ou encore la loi d'accélération des énergies renouvelables.

A cette occasion notre Délégué général, Quentin Hans, a pu rencontrer Monsieur Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et évoquer la nécessité de faire preuve d'agilité dans les décrets d'application de la loi d'accélération de production des énergies renouvelables afin de permettre aux projets agrivoltaiques vertueux d'émerger et de valoriser le travail mené par les agriculteurs.

La FFPA s'ouvre sur l'Europe : Solarplaza Summit Europe & Solar Power Europe !



TEMOIGNAGE



Hugues TRAMEAU

48 ans, éleveur ovin
Châtel-Gérard (89)

Membre de la FFPA depuis 2023

Comment vous êtes vous lancés dans l'agrivoltaïsme ?

Avec mon cousin, nous avons choisi de reprendre la ferme familiale en 2006. Nous avons opté pour une production en céréale bio, et un élevage de 1200 brebis et de 200 bovins en engraissement.

Alors que notre "atelier mouton" était déjà en place, nous avons été approchés par la société AboWind pour le développement d'un projet éolien. Quand nous avons étudié la possibilité de mettre des éoliennes sur nos terres, j'ai soumis une seconde idée « et pourquoi ne pas mettre des panneaux photovoltaïques avec les moutons ? »

Il faut se replacer dans le contexte : il y a cinq ou six ans, on ne parlait pas encore d'agrivoltaïsme. On savait que les possibilités de développement photovoltaïques étaient nombreuses, l'idée de mettre des panneaux dans les prés et les champs commençaient à germer...

Quels avantages à passer à l'agrivoltaïsme ?

Le point de départ pour nous lancer dans ce projet, en tant qu'éleveur en plein air intégral, a été l'opportunité d'abriter notre troupeau sous les panneaux lors des intempéries. Avec la pratique, on s'est rendu compte que ces panneaux avaient également une valeur ajoutée lors des journées très chaudes voire caniculaires.

Nous n'avions pas identifié cette plus-value lorsque nous nous sommes lancés dans ce projet, mais cette finalité ne peut que nous conforter dans notre choix de passer à l'agrivoltaïsme !

Un message à faire passer ?

Je vais être assez direct sur ce point ! Lorsqu'on décide de se lancer dans un projet agrivoltaïque, il faut faire preuve de patience et d'engagement. Développer un projet agrivoltaïque prend du temps et de l'énergie mais il ne faut pas négliger le travail à mener sur son exploitation, bien au contraire !

Il ne faut pas perdre de vue que l'agrivoltaïsme sera un plus un jour mais qu'il n'a pas vocation à recouvrir l'intégralité de mes parcelles. Je dois donc quotidiennement faire preuve du même professionnalisme pour que ma ferme reste en bonne santé.

La FFPA s'est engagée en tant que partenaire stratégique du prestigieux Solarplaza Summit Agri-PV Europe 2023, un événement européen majeur qui a lieu à Rome le mercredi 4 octobre dernier. Cette collaboration offre à la FFPA une tribune pour partager son expertise en agrivoltaïsme, élaborée en étroite collaboration avec les agriculteurs, sur la scène européenne. Audrey Juillac, vice-présidente de la FFPA et jeune agricultrice, était présente pour prendre la parole pour représenter les agriculteurs favorables à cette vision lors de l'événement. Audrey incarne elle-même cet engagement en cultivant 3 hectares de terrain de manière biologique et en développant un projet agrivoltaïque, démontrant ainsi la capacité des jeunes agriculteurs à contribuer à une agriculture plus résiliente. Elle explique : "Depuis un an, nous accompagnons les pouvoirs publics pour rédiger un cadre légal et réglementaire favorable au développement d'un agrivoltaïsme au service du monde agricole. Partager notre expertise avec nos voisins européens est une nécessité."

La FFPA renforce ainsi son envergure européenne, ce qui fait écho à sa récente adhésion à Solar Power Europe du 31 août dernier. Cette adhésion va elle aussi permettre à la FFPA de partager son expertise et de rallier d'autres groupes européens, notamment allemands, luxembourgeois, suédois, espagnols, portugais, et italiens, partageant cette vision. Solar Power Europe, présent dans 40 pays, travaille avec ses membres pour favoriser un environnement réglementaire et commercial propice à l'essor de l'agrivoltaïsme.

LA FFPA EN CHIFFRES

120

adhérents sur toute la France

3000

agriculteurs représentés

1000

projets en développement

15

GWc en développement

